

Contexte et enjeux du ROR pour les ES

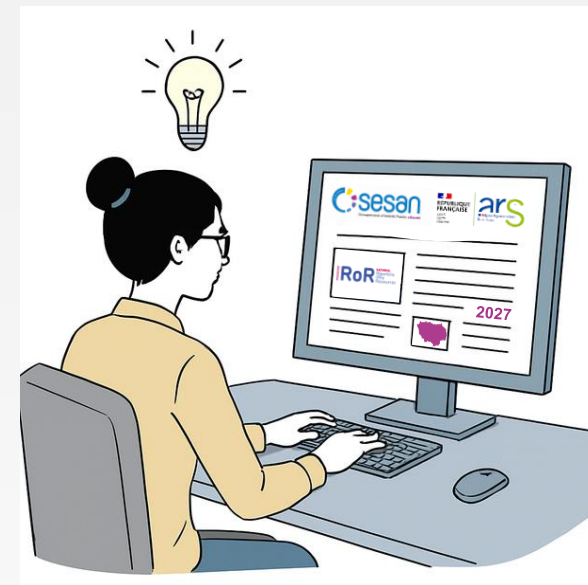
Favoriser le bon passage au ROR national



Mardi 30/06/26 – 10h15 – 11 h

ORDRE DU JOUR

- Le ROR : qu'est-ce que c'est ? Quand et pourquoi basculera-t-on au ROR National ?
- Comment disposer de comptes conformes au ROR National ?
- Comment corriger certaines informations inexactes ou incomplètes pour les lits installés sur les unités de soins critiques ?
- Conseils pour identifier les référents ROR au sein des ES
- Questions/Réponses



Le ROR : qu'est-ce que c'est ?

Quand et pourquoi basculera-t-on au ROR National ?



Le ROR est un outil qui permet de référencer l'offre sanitaire et médico-sociale d'Île-de-France

- 👉 Etablissements de santé
- 👉 ESSMS
- 👉 Professionnels de santé libéraux

Une saisie unique

Des usages multiples



**Le ROR est un référentiel socle, en lien avec la
Stratégie Nationale du Numérique en Santé**



Description de l'offre de votre établissement



Description une 1ere fois
Mise à jour annuelle des données



Description des services, de leurs
coordonnées, des équipements
spécifiques, et plus encore

2 modules



Description des lits et places disponibles



Description entre plusieurs fois
par jour et tous les trimestres



Déclaration des lits et places
disponibles par service

L'OUTIL DE DESCRIPTION DE L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE D'ÎLE-DE-FRANCE DEVIENT **NATIONAL**



Ce qui change à compter de T1 2027

- ✓ Une interface moderne et plus intuitive
- ✓ Un outil unique qui harmonise les descriptions

Ce qui ne changera pas

- 👉 Reprise des offres et des comptes dans l'outil national
- 👉 Les interlocuteurs privilégiés des établissements et professionnels restent régionaux

CHECKLIST POUR PRÉPARER LE PASSAGE AU ROR NATIONAL (ES)



Comptes nominatifs

Les comptes d'accès en modification à votre établissement sont tous nominatifs



Adresse mail unique

Pour chaque compte : une adresse email **unique** et **non partagée**



Aucune offre/unité opérationnelle des soins critiques sur votre établissement ne comporte un nombre de lits installés vide ou égal à 0



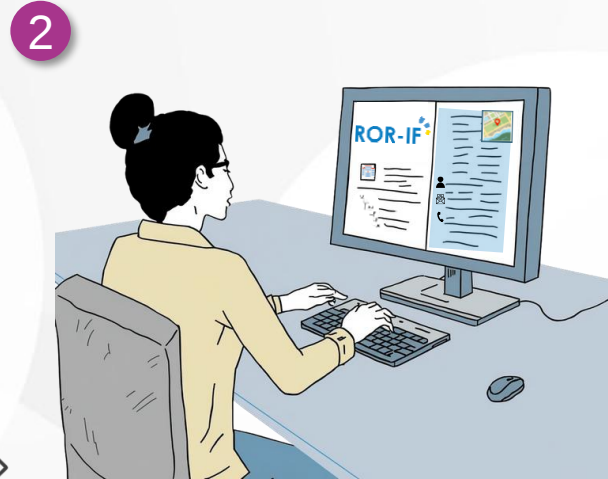
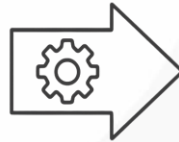
Référents ROR désignés

Les référents ROR au sein de votre établissement sont désignés, connus, et disposent des comptes et droits d'accès en modification nécessaires

CE QUI EST DÉTAILLÉ DANS CETTE PRÉSENTATION



Mme B., contrôleur de gestion au sein du Centre Hospitalier les Rhododendrons, est informée par sa direction du **passage prochain** au ROR National. En tant que **référente ROR**, il lui est demandé de vérifier quelques éléments en amont.



Mme B. se connecte au ROR-IF et contrôle :
Les comptes d'accès nominatifs au ROR.
La description des offres/contacts.
Le capacitaire pour les soins critiques.

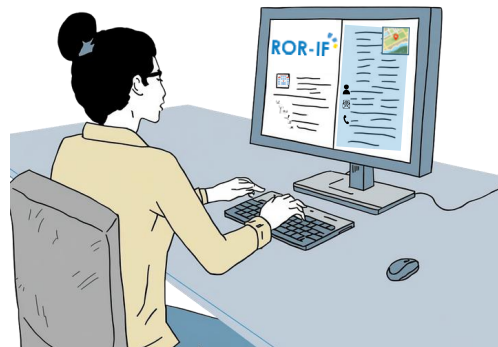


Pour une expertise métier, Mme B. échange avec les soignants/personnels administratifs à même de la renseigner sur les informations à actualiser.



Après la bascule au ROR National, Mme. B. assiste les référents ROR dans la **première connexion** au nouveau site avec **les mêmes identifiants**.
L'ensemble des **offres et saisies de lits** est présent, ces informations peuvent être mises à jour via une **interface ergonomique et fluide**.

COMMENT DISPOSER DE COMPTES CONFORMES AU ROR NATIONAL ?



VÉRIFIER LA CONFORMITÉ D'UN COMPTE ROR



1. Identification du compte

Doivent figurer dans le ROR :

- Nom et prénom réels du titulaire
- Adresse email
- Structure(s) de rattachement



2. Unicité de l'adresse mail

- Aucun autre compte ROR n'utilise cette adresse
- En cas de doublon, se rapprocher du support utilisateurs SESAN pour préciser les comptes concernés



3. Conclusion de la vérification

Compte conforme

Aucune action requise hormis une tentative de connexion au ROR après la bascule au ROR National (procédure de mot de passe oublié)

Compte non conforme

Voir actions en pages suivantes

MON COMPTE EST-IL CONFORME ? EXEMPLES

Conforme

- ✓ Compte nominatif : Diego EXEMPLE
- ✓ Email unique : d.exemple@chfictif.fr*
- ✓ Établissement rattaché correctement
- ✓ Profil adapté à l'action à réaliser

Non conforme

- ✗ Compte générique : RéférentMCOFICTIF
- ✗ Adresse partagée : referent@mcofictif.fr
- ✗ Compte sans adresse email
- ✗ Compte rattaché au mauvais établissement

**pour vérifier l'adresse mail utilisée, connectez vous au ROR-IF puis rendez-vous dans "Menu" puis "Mon compte"*

Attention



Tous les comptes non conformes seront **SUPPRIMÉS dans le ROR National**

SE CONNECTER AU ROR



S'authentifier sur <https://www.ror-if.fr/ror> ou par l'intermédiaire du portail régional des professionnels de santé ([ENRS](#))



Pour disposer d'un **compte d'accès au ROR-IF (régional)**, consultez la page e-learning dédiée [en cliquant ici](#).

Qui contacter en cas d'habilitations inadaptées ou obsolètes ?

En priorité, contacter le **réfèrent ROR de l'établissement** ou la **direction**, habilités à demander une mise à jour des droits.

Si nécessaire, solliciter le [support ROR du GIP SESAN](#) : pour une analyse de la situation, et pour accompagner la mise à jour ou la rectification des habilitations.

COMPTES - QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

Pourquoi exiger des comptes nominatifs ?

- Les comptes ROR doivent être **strictement nominatifs** afin de répondre aux **standards de sécurité promus** par l'Agence du Numérique en Santé. Ils permettent une traçabilité précise des actions, renforcent la protection des informations (notamment les données de santé) et réduisent les risques liés au partage d'identifiants.

Peut-on disposer de droits sur plusieurs établissements avec un même compte ?

- **Oui.** Un même compte nominatif peut disposer de droits sur plusieurs établissements. Cette pratique est utile et souhaitable lorsque l'utilisateur intervient sur plusieurs Entités Géographiques ou lorsqu'il est rattaché à un GHT, ou encore le siège d'un groupe ou d'un organisme gestionnaire.

Pourquoi préciser/vérifier la fonction ou le rôle de l'utilisateur ?

- Cela permet d'attribuer des **habilitations adaptées aux missions réelles de l'utilisateur**. Ces informations facilitent une **gestion sécurisée et cohérente des droits d'accès** et limitent l'exposition à des permissions excessives. Les pratiques du GIP SESAN respectent la [politique d'accès aux données du ROR \(doctrine d'urbanisation\)](#).



Est-il possible de disposer de droits sur un périmètre « infra établissement » ?

- Dans le ROR-IF (régional) il n'est possible d'attribuer des droits sur l'offre qu'à l'échelle de l'établissement au total (Entité Géographique). En revanche lorsqu'il s'agit de saisie des lits/places disponibles il est possible d'attribuer des droits à une échelle plus fine (fiches Unité Opérationnelle/offres).
- Dans le ROR National, l'attribution des droits en modification/saisie à des niveaux infra-établissements sera davantage aisée et paramétrable.

DOSSIERS COLLABORATIFS - QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

Quelles sont les conditions pour pouvoir envoyer un dossier collaboratif en validation ?

- L'utilisateur doit disposer d'un droit en modification sur l'offre de l'établissement (rôle « Référent » ou « Direction »).
- Toutes les fiches associées au dossier doivent être enregistrées et finalisées, avec un pictogramme « au vert » dans l'arborescence en gauche de page (*hors suppressions*). Tant qu'au moins une fiche dans le dossier n'est pas enregistrée et finalisée (pictogramme grisé), l'envoi en validation n'est pas possible.

Que se passe-t-il après l'envoi du dossier collaboratif en validation « gestionnaire » ?

- Le GIP SESAN (gestionnaire du ROR) est notifié de l'envoi en validation. Il procède à des vérifications d'absence d'impact des informations modifiées/supprimées sur les outils numériques connectés au ROR (*ViaTrajectoire, Santélien, eCerveau, bed management...*). Une fois les vérifications réalisées, une validation « gestionnaire » est réalisée et le dossier collaboratif est clôturé. Les modifications apportées sont publiées dans le ROR puis dans les sites et portails exploitant ses données.

Comment savoir si mon dossier collaboratif est bien en attente de validation « gestionnaire » ?

- Le dossier collaboratif se trouve dans la section « En attente de validation par le Gestionnaire ou par l'Administrateur de Territoire ».
- Si le dossier collaboratif ne s'y trouve pas :
 - « En cours de peuplement ou de mise à jour » ou « En attente de validation par la Direction » = 1 à 2 validations restent à réaliser.
 - Non présent dans les différentes sections de la liste des dossiers collaboratifs = le dossier collaboratif a déjà été validé gestionnaire, ou supprimé. En cas de doute, [contacter le support utilisateurs](#).

CORRECTION DE CERTAINES INFORMATIONS INEXACTES/INCOMPLÈTES POUR LES LITS INSTALLÉS SUR LES UNITÉS DE SOINS CRITIQUES



CONFORMITÉ CAPACITAIRE SOINS CRITIQUES

CENTRE HOSPITALIER DE VERSAILLES (CHV) - FICTIF

UC Unité de surveillance continue de réanimation - FICTIF

MCO

MCO

Capacité d'accueil

Capacité d'accueil

Lits Installés 0

Lits Installés

Nombre de lits installés à 0

OU

Nombre de lits installés non renseigné

Non conforme : nécessite une reprise/correction :

Saisie d'une valeur > 0 ; Suppression de l'unité opérationnelle (si fermée définitivement ou si restructuration)...

CENTRE HOSPITALIER DE VERSAILLES (CHV) - FICTIF

UC Unité de surveillance continue de réanimation - FICTIF

MCO

Capacité d'accueil

Lits Installés 4

Nombre de lits installés renseigné et > 0

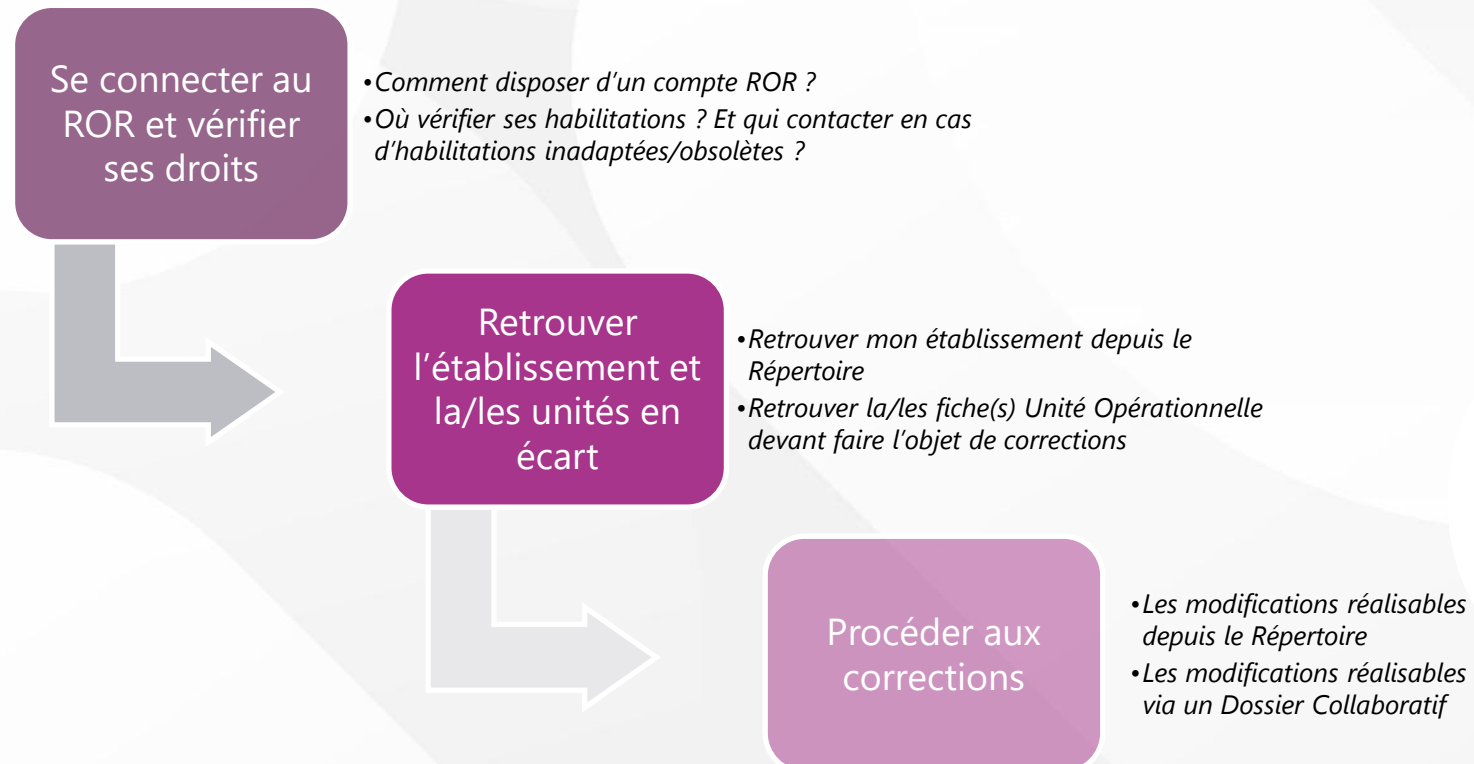
**Conforme : pas de correction immédiate requise,
à actualiser à l'avenir en cas de modification**

CONFORMITÉ CAPACITAIRE SOINS CRITIQUES

[Retrouvez une documentation dédiée détaillant les étapes suivantes :](#)



Pré-requis : *Compte d'accès nominatif au ROR, disposant d'un profil « Référent » ou « Direction »*



CONFORMITÉ SOINS CRITIQUES - QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

Selon quels critères ont été choisis les périmètres prioritaires à la reprise/mise en conformité ?

- Les périmètres **soins critiques** ont été priorisés par l'Etat en raison de leur fort enjeu sanitaire, de leur usage opérationnel important (régulation, gestion de crise) et des écarts de qualité des données constatés. L'objectif est d'assurer une information fiable, homogène et conforme aux référentiels nationaux.

Pourquoi entrer dans une démarche de mise en qualité des données en amont du passage au ROR National ?

- La mise en qualité en amont permet de sécuriser la bascule vers le ROR National, d'anticiper les exigences nationales et de garantir la fiabilité des données utilisées dès aujourd'hui pour la régulation et le pilotage.

Les modifications pour mise en qualité/conformité seront-elles possibles après le passage au ROR National ?

- Oui. Certaines actions seront même préférables après la bascule, directement dans le ROR National, dont l'ergonomie et les fonctionnalités sont plus modernes.
- Cela n'empêche pas de réaliser des corrections en amont dans le ROR-IF : elles seront prises en compte et reportées lors du passage au ROR National. Elles permettent de respecter l'obligation réglementaire de mise à jour annuelle du ROR.

Qui contacter en cas de doute sur les actions à réaliser pour mettre les informations capacitaire en conformité ?

- En cas de question, il convient de contacter la délégation départementale ARS de votre territoire et/ou le GIP SESAN (*GRADeS IDF et gestionnaire régional du ROR*), qui assurent l'accompagnement et l'appui méthodologique à la mise en conformité

IDENTIFIER LES RÉFÉRENTS ROR AU SEIN DU/DES ES



Le Décret n° 2023-1057 du 17 novembre 2023 donne le cadre réglementaire du ROR. Il mentionne notamment **l'obligation pour les établissements sanitaires ainsi que les structures et services médico-sociaux de maintenir à jour leurs données dans le ROR.**

Il pose le ROR en tant que référentiel socle, pour fournir des données aux services numériques utilisés par les intervenants en santé et usagers (Santé.fr, Santélien, ViaTrajectoire, etc.). Les structures sanitaires, médico-sociales et de ville doivent s'y décrire et mettre à jour leurs informations au moins une fois par an. De ce fait, **des référents ROR doivent être identifiés au sein des structures.**

Des référents peuvent être nommés :



Aux sièges de groupements locaux,
régionaux, nationaux
(organisme gestionnaire, entité
juridique,...)



Au sein de chaque
structure
(établissement, service,
entité géographique)



À une échelle infra-établissement
(ex. saisie/actualisation
des lits disponibles)

CHECKLIST : BIEN IDENTIFIER LES RÉFÉRENTS

Quelles sont les missions du référent ROR ?

- Décrire son établissement une première fois dans le ROR
- Mettre à jour les informations décrites (offre) tous les ans et les disponibilités régulièrement
- Assurer la gestion des comptes et habilitations sur l'établissement
- Mise à jour de l'offre lors des campagnes de peuplement

Qui peut être référent ROR ?

- C'est au choix de chaque structure
- La complétion du ROR demande des connaissances administratives et "métiers"

LE ROR : NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Complétez le formulaire régional de désignation des référents ROR :

<https://grist.numerique.gouv.fr/o/docs/forms/8LTAj7vHx4SN3eAd34gCFr/12>



Notre rôle :

Vous aider à prendre
en main l'outil



Votre rôle :

Décrire des données
précises et à jour

Nous sommes là pour vous accompagner dans l'utilisation du ROR. Nous avons besoin de vous qui avez la connaissance terrain de ce que votre établissement propose. Ensemble, nous pouvons assurer des données utiles et à jour pour une meilleure orientation des usagers/patients sur le territoire.

LA BASCULE AU ROR NATIONAL : PROCHAINES ÉTAPES



LA BASCULE AU ROR NATIONAL EN 3 JALONS-CLÉ

Calendrier spécifique à l'Île-de-France

Jusqu'au 30/09/2026

**Travail de
nettoyage des
comptes et de
l'offre, désignation
de référents**

Jusqu'au 15/03/2027

**Préparation
renforcée au
passage au ROR N.**

*Formations, présentations,
partage d'expériences
d'autres régions.*

Fin T1 2027

**Mise à
disposition du**

RoR
NATIONAL
Répertoire
Offre
Ressources

LES RESSOURCES DISPONIBLES POUR LES ES

Je souhaite référencer ma structure pour la première fois dans le ROR :



Support utilisateurs
Formulaire de contact
ror.support@sesan.fr
☎ 01 83 76 30 31



**Questions
fréquemment posées**



**Parcours de formation
« Décrire sa structure
pour la première fois »**



**Parcours de formation
« Mettre à jour son offre
dans le ROR »**



**Accompagnement
individuel au ROR-IF
(30')**



**Agenda des prochains
événements (collectifs)**



Support utilisateurs
Formulaire de contact
ror.support@sesan.fr
☎ 01 83 76 30 31



**Accompagnement à la
préparation à la bascule
au ROR National (30')**



**Article à propos du ROR
National sur le site SESAN**

Autres besoins (comptes,
renouvellement, mots de
passe, renseignement...) :

EN RÉSUMÉ :

**Mi-2026 –
début 2027**



Comptes nominatifs

Les comptes d'accès en modification à votre établissement sont tous nominatifs



Adresse mail unique

Pour chaque compte : une adresse email unique et non partagée



Aucune offre/unité opérationnelle des soins critiques sur votre établissement ne comporte un nombre de lits installés vide ou égal à 0



Référents ROR désignés

Les référents au sein de votre établissement sont désignés, connus, et disposent des comptes et droits d'accès en modification nécessaires. **Ils reçoivent les actualités quant au ROR National**

**A partir de
T2 2027***



MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

? 💡 QUESTIONS/RÉPONSES



★ PARTAGEZ-NOUS VOTRE AVIS

Nous vous invitons à consacrer une minute à la complétion
du **questionnaire de satisfaction post-présentation**

**Je complète le
sondage**

